

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_CDD_VT_S6-S2 »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. contractuel.le en CDD (113h)

Champ disciplinaire : Ville et Territoire

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transcalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transcalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les

disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniques de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSA Clermont-Ferrand recrute un.e enseignant.e contractuel.le pour enseigner en licence aux semestres 6 et 2 dans les enseignements de projet d'architecture.

Les enseignements prévus sont les suivants :

>SEMESTRE 6 (licence 3)_UE 6.1_Projet transcalaire-territoires ruraux (89hTD)

L'enseignement Territoires ruraux en projet, interroge via le projet architectural urbain et paysager, les mutations sociétales, territoriales, urbaines et architecturales des territoires ruraux du Massif Central inscrits dans des situations contrastées, sous la pression de dynamiques métropolitaines, au cœur d'un bassin de vie ou en situation de marginalité (enclavement, paupérisation...). Il se singularise par une volonté de confrontation au réel avec une semaine in-situ permettant la rencontre des acteurs d'un territoire: élus, techniciens, associations, acteurs économiques, habitants... en lien avec une collectivité publique partenaire (PNR, DDT, Communauté de Communes...) et une réflexion singulière en cours (charte de paysage, SCOT, PLUI...).

- Eveiller aux outils de reconnaissance et lecture dynamique d'un large territoire à vocation rurale, à l'interprétation des documents d'urbanisme, au jeu d'acteurs ;
- Développer une approche trans-scalaire plutôt que linéaire (grand paysage, échantillon territorial et situation de projet approchées simultanément),
- Développer la maîtrise des outils de représentation du territoire (atlas cartographique et stratégie territoriale);
- Faire converger enjeux territoriaux, stratégie territoriale, forme urbaine et architecture en une situation de projet ;
- Croiser approche spatiale, notions d'usages, programmation, matérialité et culture constructive au profit d'un projet thématique et engagé;

- Rechercher les références critiques utiles au développement des projets,
- Développer les capacités de communication et médiation du projet (restitution in-situ, exposition, réalisation d'une plaquette collective, blog..).

Contenus :

Il convient via des stratégies territoriales et des projets innovants et alternatifs, de s'appuyer sur les ressources en place, de faire autrement, de ménager plutôt qu'aménager, d'œuvrer avec frugalité mais générosité, de remettre en cause les modèles dominants et de questionner les possibles. La résorption de la vacance des centre-bourgs et la qualité des espaces publics, l'accès à la mobilité et aux services publics, le vieillissement de la population et l'accueil de nouveaux habitants, les nécessaires transitions économique (ressources, filières, dynamique commerciale), écologique (énergie comme préservation des milieux) et agricole (préservation des terres arables, diversification des activités, circuits courts) sont des thématiques souvent investies.

- Séquence 1 : Grand Territoire & Echantillonnage

Collecter et traiter les informations / Cartographier - Représenter – Échantillonner / Définir un programme architectural performant / Arpenter, Enquêter, Relever et Rencontrer (Semaine In situ)

La séquence 1 consiste via un arpentage cartographique et une synthèse des documents disponibles, à prendre la mesure du caractère du territoire, de ses structures fondatrices, de ses évolutions, des mutations en cours et des enjeux. Elle vise à élargir le regard au-delà de l'emprise communale pour bien apprécier l'inscription de la commune dans un milieu et un territoire plus large tout en procédant au prélèvement d'échantillons représentatifs de ces enjeux à l'échelle du territoire communal. La semaine In situ doit préciser les enjeux, l'expertise des échantillons, les programmes à développer.

- Séquence 2 : Le Fragment

Définition de l'esquisse architecturale et urbaine

La maîtrise des enjeux liés au territoire expertisé et échantillonné ainsi que la définition d'un programme qui y répond, situe la seconde séquence comme une première résolution des enjeux à l'échelle du fragment territorial. Il s'agit là d'opérer un saut d'échelle en se focalisant sur la capacité du projet architectural à transformer la structure urbaine et constituer un premier jalon du plan guide.

- Séquence 3 : Projet architectural et urbain & Plan Guide

Développement d'un projet architectural urbain et paysager et mise en cohérence avec la stratégie territoriale / capitalisation et communication du projet

La 3ème séquence opère une synthèse. il s'agit là à la fois de préciser la relation de l'édifice à son contexte immédiat et son articulation aux autres projets développés via le développement d'un plan guide de reconquête et meilleure maîtrise du destin communal à l'échéance 2040.

>SEMESTRE 2 (licence 1)_UE 2.1_Exercice transversal (24hTD)

L'exercice ouvrant le semestre 2 met en relation l'architecture avec une discipline d'un autre champ : arts plastiques (ATR), construction (STA), paysage (VT), philosophie (SHS), sociologie (SHS), soit 5 exercices transversaux au choix. Il s'agit de montrer l'apport d'une de ces disciplines, et son caractère indispensable pour l'architecture.

L'initiation à la discipline associée, à ses savoirs et méthodes scientifiques, et son approche conjointe avec l'architecture, permet d'expérimenter des liens possibles entre les deux disciplines, de comprendre comment elles peuvent interagir sur un objet d'étude commun, et comment la discipline associée peut amener à problématiser une situation de projet architectural.

Positionné en amont de l'exercice de conception architecturale du semestre, cet enseignement permettra aussi aux étudiant.e.s de réaliser une première investigation du territoire sur lequel ils travailleront ensuite.

Suivant une logique interdisciplinaire, le travail se construit sous ce double regard. Observation, enquête, recherche, création, restitutions, propositions, transformations, spatialisations, etc., répondent aux exigences des deux disciplines pendant tout le temps de l'exercice.

Une thématique commune est définie pour l'ensemble des exercices.

L'enseignement permet d'apprendre à travailler en équipe (binôme d'étudiant.e.s ou plus), la gestion d'un temps court pour l'assimilation, l'expérimentation, la prise de décision, le choix et l'usage pertinent des langages en cours d'apprentissage.

Chaque discipline mise en relation, selon sa propre approche du thème commun, énonce ses objectifs pédagogiques spécifiques, correspondant, suivant qu'elle ait été ou non enseignée au cours du semestre 1, au stade de l'initiation, de la remise en jeu de notions déjà abordées, ou d'une approche différente.

Contenus :

Chaque exercice, encadré par un binôme constitué d'un.e enseignant.e de la discipline associée et d'un.e enseignant.e TPCA, se construit sur une relation privilégiée et exclusive entre la discipline associée et l'architecture.

Un thème commun à tous les exercices est choisi en tant que support de questionnement portant sur des questions fondamentales pour l'architecture, ou en lien avec ces questions.

Un territoire est défini, qui correspond au contexte du site du projet architectural du semestre 2.

Chaque discipline définit sa propre approche du thème commun, ses définitions et interprétations en dialogue avec l'architecture. De la même manière, elle choisit l'échelle et la partie du territoire commun qui seront pertinentes pour son étude et son intervention.

Chaque binôme d'enseignant.e.s établit un programme, et détaille ses modalités pédagogiques pour les 4 journées. Un premier aperçu de ces modalités et des objectifs pédagogiques spécifiques est communiqué en amont à l'ensemble des étudiant.e.s, par le service des études, sous la forme d'une fiche de présentation.

A partir de ces fiches, les étudiant.e.s choisissent trois exercices avec un ordre de préférence. Comme il.elle.s doivent ensuite être réparti.e.s pour obtenir le même effectif dans chaque atelier, tou.te.s n'obtiennent pas les exercices qu'il.elle.s ont demandés.

Attention : cet enseignement se déroule du lundi 3 février après-midi au jeudi 6 février midi.

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>
Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra participer à des séances d'atelier (dont des temps d'atelier et de restitution hors les murs) et de jury. Il contribuera aux échanges collectifs au sein des équipes quant aux organisations et mises à jour des contenus pédagogiques.

En outre, il est attendu une participation aux séminaires pédagogiques et aux événements liés à la vie de l'école.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une Ecole Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans les enseignements dispensés au sein de l'établissement ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'Ensacf, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une culture du projet transcalaire, un intérêt pour les dynamiques territoriales contemporaines et une appétence pour les outils communs à l'architecture, l'urbanisme et les paysage ;
- Une pensée critique sur les relations entre architecture et questions environnementales ;
- Une capacité à travailler en équipe et s'insérer dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Au sein du champ Ville et Territoires de l'ENSACF

Le champ Ville et Territoires de l'ENSACF prend pour point de départ la culture transcalaire inscrite parmi les axes du projet d'établissement. A travers la conscience des enjeux écologiques, le champ se déploie, du cycle Licence au cycle Master, de formats de TD, CM jusqu'au projet. Chaque année se confronte à une entrée territoriale appliquée à l'architecture et contextualisée vis-à-vis des crises contemporaines : Climat (L1), Ressources (L2) et écosystèmes (L3) partagée avec l'ensemble des champs disciplinaires de l'école. La montée en complexité du champ VT s'assume en trois axes : Espace / Identifier (L1), Lieux / Révéler (L2) et Milieux / Projeter (L3). Ce séquençage appelle à une retraduction critique de la pensée des écologies en architecture. Un positionnement qui engage à comprendre puis dépasser les catégories de l'urbain, de l'urbanisme et du projet urbain. Un positionnement qui questionne par-là même les représentations, les référentiels et les pratiques. Un positionnement qui, enfin, fabrique des logiques de connaissances et d'appréhension des territoires renouvelées, exploratoires, engagées dans le Projet.

Les enseignements du champ VT cultivent les écarts entre les échelles, entre les référentiels non binaires ville / campagne, entre les situations locales et mondialisées, entre les corpus à valeur d'autorité ou de marginalité.

La connaissance des territoires et des crises généralisées qui les traversent n'est pas entendue comme une fin en soi mais comme un moyen d'agir dans le projet en complémentarité avec le champ TPCA. Elle ne précède pas l'acte de conception mais négocie au cœur de ses postures de transformation.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Paysagiste DPLG / CESP ou architecte DPLG / DE / HMONP dont les champs de pratiques s'intéressent aux dynamiques du vivant et des écosystèmes.
- Expérience d'enseignement appréciée.

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le jeudi 23 janvier à minuit**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux trois adresses suivantes :

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

claire.cesaretti@clermont-fd.archi.fr

julie.jouvenel@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum);
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité.**

La forme globale de la note pédagogique est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s le lundi 27 janvier 2025 après-midi en présentiel à l'ENSACF.**

Les convocations et précisions horaires seront adressées aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le vendredi 24 janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : David Robin et Luc Léotoing, coordinateurs du semestre 6 – david.robin@clermont-fd.archi.fr , luc.leotoing@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : anne.gris@clermont-fd.archi.fr